

Les bronzes et les potins à la tête janiforme de la basse vallée du Rhône

Jean-Albert Chevillon

Chercheur indépendant

Résumé : Parmi les nombreuses raretés que nous réserve le monnayage indigène du sud-est de la Gaule, nous avons proposé, en 1995, un petit bronze « au long cou » avec, pour la première fois au droit, une tête janiforme qui offrait la spécificité, encore non signalée, d'avoir été frappé et non coulé¹. Dans le prolongement des deux spécimens rajoutés, en 2000, par Ch. Larozas² et d'un autre, en 2016, par G. Maurel³, nous mettons en lumière deux nouvelles monnaies, dont l'une présente une variante inédite. Leur étude nous amène à faire un point complet sur les émissions de potins, avec le même motif d'avers, également attribuables à la basse vallée du Rhône pour la fin du 2^e âge du Fer.

Mots clés : Tête janiforme, Potins, Vallée du Rhône, Deuxième âge du Fer.

Title: Bronzes and Potins with Janiform Heads from the Rhone Valley

Abstract: Among the many rarities that exists in the indigenous coinage of the south-east of Gaul, we proposed in 1995 a small "long-necked" bronze with a janiform head on the obverse. This bronze has the specificity, still unreported, to have been struck and not mold. In the extension of the two specimens (one added in 2000 by C. Larozas and a second by G. Maurel in 2016), we highlight two new coins: one of them is a new variant. We take this opportunity to make a complete point on potins which have a similar obverse, also attributable to the Rhone Valley for the late 2nd Iron Age.

Keywords: Janiform Head, Potins, Rhone Valley, Second Iron Age

Fort proches, par leur revers, des potins « au long cou » étudiés en 1981 par G. Gentric à partir des spécimens découverts sur l'oppidum de Barry à Bollène (Vaucluse)⁴, puis par Ch. Larozas dans sa synthèse détaillée de toutes les variétés de potins attribuables au sud-est de la Gaule, nous décrirons ainsi ces monnaies « frappées » (Fig. 1 à 5)⁵ : à l'avvers, tête de Janus fortement schématisée. Les deux visages matérialisés par une arcade sourcilière épaisse, un œil globuleux et un croissant, ouvert vers l'extérieur, pour la bouche. Une barre verticale sépare les deux profils et rejoint les arcades reliées en un seul bandeau frontal. Un cercle plein au pourtour. Au revers, quadrupède au long cou, à gauche. Devant, deux globules épais représentent les restes de la tête. La

¹ CHEVILLON 1995, p. 4-5.

² LAROZAS 2000, p. 16-17.

³ MAUREL 2016, p. 207, n° 1106.

⁴ GENTRIC 1981, p. 38-46.

⁵ Fig. 1 : 1,45 g, 14-12 mm, coll. privée, Valréas (Vaucluse). Réf : Chevillon 1995, p. 4 ; Larozas 2000, p. 16 ; Dicomon PTM-356, p. 208 ; Fig. 2 : 1,85 g, coll. privée, Grenoble (Isère). Réf : Corpus Maurel 2016, n° 1106, p. 207 ; Fig. 3 : 1,87 g, 14-13,5 mm, coll. privée, Laudun (Gard). Réf : Larozas 2000, n° 2, p. 16 ; Fig. 4 : 1,35 g, 14 mm, coll. privée, Orange (Vaucluse). Origine : Le Lampourdier, Orange (Vaucluse). Réf : Larozas 2000, n° 3, p. 16 ; Fig. 5 : aucune référence disponible.

queue, incurvée, part en direction du cou. Les pattes de l'animal sont posées sur une ligne de terre horizontale qui se prolonge, en dessous, par une autre ligne légèrement oblique. Un cercle plein au pourtour. Style faible. Références : Dicomon : PTM-356⁶.

La monnaie (Fig. 5), jusqu'ici non répertoriée, se rajoute à ce groupe. Elle se révèle de même coin de droit que les spécimens connus. Son revers, de style légèrement différent, amène à comptabiliser, pour ce groupe, 1 coin de droit pour 2 coins de revers. En tenant compte de ces éléments, il faut probablement considérer que le volume initial de cette émission fut très limité.



Contrairement à la grande majorité des monnaies « au long cou » d'origine méridionale, qui sont coulées (fondues dans un moule marqué sur ses deux faces par l'empreinte à reproduire) (Séries PTM-210 à PTM-244) et que l'on qualifie alors de potins, nos rares spécimens ont été frappés au marteau⁷. Dans ce cadre, Ch. Larozas montre qu'il existe, au moins, un exemplaire « au long cou » avec la tête à gauche qui a été également frappé (PTM-251) (Fig. 6)⁸.

⁶ FEUGÈRE, PY, 2011, p. 208.

⁷ La frappe de ces monnaies au marteau avec des coins créés spécifiquement a été faite sur des flans préalablement coulés.

⁸ Fig. 6 : 1,78 g, 14,7-14 mm, coll privée, Laudun (Gard). Réf : Larozas 2000, p. 17, fig. 6 ; Dicomon PTM-251, p. 202. À notre connaissance, aucun autre spécimen n'a été recensé depuis.

Nous comptons, à ce jour, seulement cinq monnaies pour ce groupe, car la proposition d'y inclure le spécimen BN 5659 (Fig. 7)⁹ ne peut être prise en compte, puisqu'il s'agit d'un potin dit « aux acrobates »¹⁰, avec les restes d'une seule tête à l'avant, bien reclassé dans le Dicomon¹¹ (PTM-321). La forme du revers de cette monnaie est à rapprocher de celle de l'exemplaire 31-A, classe III, de la classification des potins dits « aux acrobates » de Larozas (Fig. 8)¹².



Fig. 7 (BN 5659)



Fig. 8

Nous avons pu étudier dernièrement un autre spécimen frappé (Fig. 9)¹³ qui présente une évolution des motifs avec, au droit, les yeux désormais positionnés à l'intérieur des croissants ouverts vers l'extérieur qui matérialisent la bouche et, au revers, l'ajout de deux gros globules au-dessus de l'animal. L'exemplaire provient des alentours d'Uzès (Gard).



Fig. 9

L'évolution relative au transfert de l'œil qui vient se placer dans la bouche marque, à notre avis, une étape dans l'importante dégradation stylistique constatée au sein de ces séries. Les ajouts de globules supplémentaires sur le dos du quadrupède vont également dans ce sens. Enfin, on peut noter que la taille des gravures de droit et de revers de cette monnaie est plus réduite que celle des autres exemplaires frappés à ce type et, qu'au pourtour, les cercles pleins ont été remplacés par des cercles en grénétis. En tenant compte de la classification systématisée du Dicomon, nous proposons de donner la référence PTM-356-1 à ce nouveau groupe.

⁹ LAROZAS 2000, p. 16.

¹⁰ LAROZAS 2000, p. 34 et 35.

¹¹ On trouve cet exemplaire, en photo, dans la base informatisée de données du Dicomon (PTM-321). Nos remerciements vont à D. Hollard qui nous a aimablement fait parvenir, pour confirmation, les clichés de cette monnaie.

¹² Ce spécimen de 1,57 g, coll. privée, Laudun (Gard). Origine : environs de Cavaillon (Vaucluse). Réf : Larozas 2000, p. 35, fig. 31-A, p. 35), présente un graphisme du revers qui se révèle fort proche de celui du BN 5659.

¹³ Fig. 9 : 1,77 g, 14,8-12,7 mm, coll. privée (Gard). Origine : secteur d'Uzès (Gard).

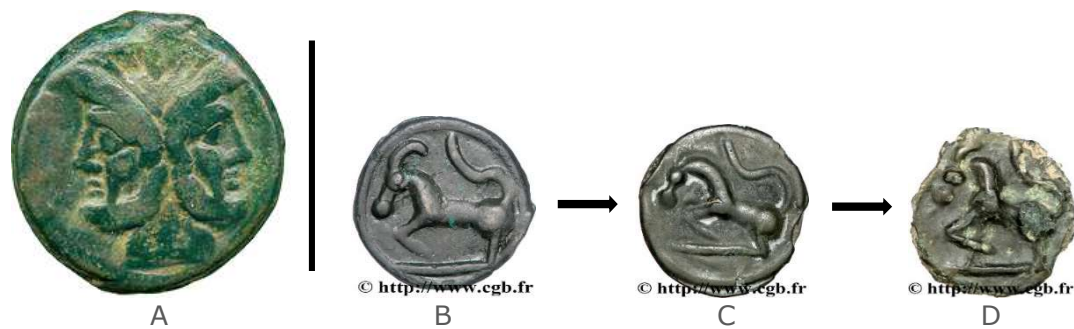


Fig. 10. Les prototypes (1 : 1,5)

L'approche prototypique semble confirmer que ces bronzes reprennent au droit l'image de la tête de Janus des as romains républicains¹⁴ émis à partir de 211 av. J.-C. En particulier, de certaines séries (Fig. 10, A)¹⁵ qui présentent des têtes avec un épais bandeau central en demi-rond qui relie l'avant de la chevelure et la barbe. À noter le traitement très similaire des cous accolés. Dans le monde celtique ce thème est présent, en particulier dans le monnayage des Suessions, avec une tête casquée. Pour le revers, les propositions¹⁶ de relier ce motif au quadrupède stylisé à gauche des Séquanes du type «*Sequaner potin*»¹⁷ nous paraissent, de loin, les plus évidentes¹⁸. Une forte dégradation de ce motif se constate au fil des émissions de cet ensemble à très fort volume (Fig. 10. B, C et D)¹⁹. Les coins les plus faibles stylistiquement, avec une tête «*éclatée*» constituée d'un cou seul avec au-dessous deux globules non reliés qui correspondent aux restes du museau, confirment que nos monnaies s'inspirent nettement de ce motif aux formes dégradées.

En parallèle de ces bronzes, on dénombre plusieurs groupes de potins «*méridionaux*» dont certains présentent une tête janiforme plus ou moins stylisée avec, au revers, une alternance de motifs divers, tous issus du répertoire iconographique gaulois. Le plus représentatif, quant à la meilleure restitution graphique de son motif d'avers, n'était représenté jusqu'ici que par deux exemplaires (Fig. 11 et 12)²⁰ (Dicomon : PTM-351). La tête janiforme, bien que de style relativement faible, y conserve l'ensemble des éléments présents sur le prototype. On y détaille le contour complet des visages, de forme «*lunaire*» avec, en dessous, les deux cous accolés.

Le motif de revers, peu discernable, peut laisser penser à un quadrupède à gauche²¹ mais l'identification définitive reste à confirmer²². La monnaie (Fig. 13)²³, encore non répertoriée, est

¹⁴ LAROZAS 2000, p. 51.

¹⁵ Baldwin's of St. James's, Auction 6, lot n° 8, 3 juin 2017.

¹⁶ GENTRIC 1981, p. 44 (l'auteur parle à l'époque de potins éduens, mais il s'agit bien des mêmes séries). LAROZAS 2000, p. 13-14.

¹⁷ NICK 2000, p. 64.

¹⁸ Ce potin a probablement comme prototype le taureau cornupète des bronzes massaliètes. À ce propos, Aliger 1966, p. 90 ; Larozas 2000, p. 14, note 9, qui signale que ce type de potin a lui-même pour prototype le «*bronze au taureau cornupète de Marseille*» et Delestrée, Tache 2007, volume III, p. 54, série 854, groupe A, qui décrivent ce motif ainsi : «*quadrupède dérivant du taureau massaliote*».

¹⁹ Ces monnaies proviennent de ventes de la société CGB à Paris que nous remercions pour son autorisation de publier certaines de ses photos.

²⁰ Fig. 11 : Dicomon, p. 207. Réf : Olbia 5055, fouilles Couptry, n° 960, à paraître dans la série «*Études Massaliètes*» : étude des monnaies pré-augustéennes de la colonie massaliète d'Olbia de Ligurie (Hyères, Var) dans le cadre d'une monographie dirigée par Michel Bats. Maurel 2016, n° 1104, p. 207 (avec le poids de la fig. 62 de Larozas) ; Fig. 12 : 2,54 g, 15,5 mm, coll. Rappaz J., réf. : Larozas 2000, Fig. 62, groupe A, type 1, p. 51.

²¹ LAROZAS 2000, p. 51.

²² Le Dicomon, p. 207, décrit un «*animal à gauche ou à droite*».

²³ Fig. 13 : 2,54 g, 16-15 mm. Pas de références.

particulièrement proche des autres. Avec des motifs, de droits et d'avers, cependant tous légèrement différents, ces trois potins n'ont pas utilisé le même modèle lors de leur fabrication.



Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13



Une autre interprétation, relativement proche, de la tête janiforme nous est apportée par un spécimen unique (fig. 14)²⁴ avec un motif d'avers encore bien visible couplé, sur le revers, avec un svastika à cinq branches arrondies orientées à droite (Dicomon PTM-352) (Maurel 2016, n° 1101, p. 207).



Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16



Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19



Fig. 20



Fig. 21

²⁴ Fig. 14 : Dicomon PTM-352, p. 208. Origine : Bouches-du-Rhône ; Maurel 2016, p. 207, n° 1101, poids : env. 2,50 g (la réf. à Larozas 2000, fig. 50, n'a pas lieu d'être, car ce groupe A, type 1, « à la svastika », présente une tête unique à droite).

Trois autres groupes suivent avec des adaptations nettement plus schématisées. On y détaille, une tête janiforme réduite à des visages « non reliés », constitués de formes en « croissants imbriqués » avec les bouches, toujours apparentes, sur les côtés (Fig. 15 et 16)²⁵ (PTM-355). Au revers, apparaît pour la première fois le quadrupède « au long cou » orienté à gauche (Larozas 2000, groupe A, type II, figures 63 A et 63 B, p. 52). Une autre version (PTM-353) se distingue avec une tête qui rajoute deux petits croissants, identiques à ceux qui marquent les bouches, sur le haut et sur le bas du motif (Fig. 17, 18 et 19)²⁶ avec, au revers, un svastika semblable à celui présent sur le groupe PTM-352 (Fig. 14). Enfin, un dernier groupe (PTM-354), composé de deux monnaies (Fig. 20 et 21)²⁷, offre un motif très rudimentaire avec seulement deux gros croissants opposés et reliés pour les visages et, devant, deux larges globules en remplacement des croissants des bouches. Sur le revers, apparaît une croix épaisse et bouletée à ses extrémités qui délimite quatre cantons contenant chacun un croissant ouvert vers l'extérieur. À noter que, sur le spécimen (Fig. 20), on distingue encore, sous les têtes, les restes des cous accolés. Détail qui n'apparaît plus sur la monnaie (Fig. 21).

Enfin, il faut signaler que le nouvel exemplaire (Fig. 22) (Maurel 2016, n° 1105, p.207), donné pour un droit équivalent, ne s'insère pas dans cet ensemble. Il s'agit d'un potin à légende OYINDIA à la tête janiforme aux deux visages tête-bêche et au sanglier enseigne à gauche (Fig. 23)²⁸ attribuable aux Lingons.



Fig. 22



Fig. 23

Du point de vue métrologique, un poids moyen de 1,65 g est constaté pour l'ensemble des 6 spécimens frappés (tête janiforme = 5 et tête à gauche = 1) dont nous connaissons les valeurs pondérales. Ces monnaies présentent toutes un poids inférieur à celui constaté pour les potins « au long cou » et dérivés qui se positionnent en moyenne autour de 2,5 g, avec certains exemplaires qui se rapprochent de 4 g. Cette nouvelle donnée, encore non étudiée, nous amène à constater que seules ces deux émissions semblent véritablement alignées sur la dernière réduction du petit bronze massaliète qui se positionne systématiquement en dessous des 2 g²⁹.

²⁵ Fig. 15 : 1,86 g, 14-13,8 mm, coll. privée. Origine : le Lampourdier, Orange (Vaucluse) Réf : Larozas 2000, fig. 63 B, p. 52, Dicomon PTM-355, ce spécimen ; Fig. 16 : 1,78 g, Savès 1976, n° 463 (BN 3428). Larozas 2000, fig. 63 A, p. 52.

²⁶ Fig. 17 : Dicomon PTM-353, p. 208. Origine : Oppidum de Nages (Gard). Réf : Nages 131 ; Maurel, n° 1100, poids env. 2,50 g, p. 206. Depyrot 2002, type 270 ; Fig. 18 : 2,23 g, 15 mm, coll. Rappaz O., Nîmes (Gard). Réf : Larozas 2000, fig. 64 B, p. 52 ; Fig. 19 : 1,43 g (monnaie cassée), 14,2 mm, coll. Rappaz O., Nîmes (Gard). Réf : Larozas 2000, fig. 64 A, p. 52.

²⁷ Fig. 20 : 2,54 g, 15,5 mm, coll. Rappaz O., Nîmes (Gard). Réf : Larozas 2000, fig. 65, p. 53 ; Fig. 21 : 2,02 g, Savès 1976, n° 462 (BN 3427) ; Depyrot 2002, type 269 ; Dicomon PTM-354, p. 208, ce spécimen. La référence à BN 3550 (Savès 1976, n° 382) pour ce type doit être supprimée. Les auteurs signalent comme seule attestation régionale l'oppidum de Nages (Gard).

²⁸ CGB : bga_279595.

²⁹ Les petits bronzes de Marseille, pour les années 121 / 49, présentent un poids moyen aux alentours de 1,80 g : Depyrot 1999, p. 85-86 et 102-103 et Dicomon, p. 142.

Il reste encore difficile de s'avancer avec précision sur l'attribution des potins et bronzes frappés « au long cou » méridionaux. Les attestations relatives à ces monnaies se répartissent principalement sur les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard, avec des débordements sur l'ensemble des zones limitrophes et quelques occurrences dans le Languedoc central et le secteur toulousain. Un comptage, qui s'appuie sur les 352 provenances signalées dans le Dicomon, montre que 220 d'entre elles proviennent de la rive droite du Rhône alors que 132 autres se situent rive gauche. Ce résultat, bien que favorisant légèrement la rive droite, ne permet cependant pas de tirer une conclusion concernant le, ou plus certainement, les lieux d'émission de ces pièces. On peut seulement confirmer que les sites ayant le plus fourni ce type de monnaies sont ceux de Lattes (Hérault) = 77 ; La Cloche (Bouches-du-Rhône) = 32 ; Nages (Gard) = 19 ; Cavaillon (Vaucluse) = 14 ; Bollène (Vaucluse) = 14. Au final, on peut noter que contrairement à d'autres séries à vocation purement locale, les potins méridionaux « au long cou » possèdent une aire de répartition « large » qui couvre une bonne partie du sud-est gaulois.

Concernant notre petit ensemble « à la tête janiforme », le décompte, qui se révèle nettement plus faible en volume, permet seulement de centrer majoritairement les spécimens connus sur le secteur du Gard avec une majorité d'attestations provenant de l'oppidum de Nages (Gard). La nouvelle occurrence relative à Uzès (Gard) et le fait que les deux spécimens d'Orange, qui proviennent de l'oppidum du Lampourdier, pourraient s'inscrire dans un possible débordement de contiguïté, vont également dans ce sens. Cependant, comme on le voit pour les potins « au long cou », nos monnaies « à la tête janiforme » connaissent une dispersion maximale plus large qui se concrétise au travers d'un spécimen présent à Magalas (Hérault) et d'un autre à Olbia (Var).

Enfin, côté datation, la présence majoritaire des potins aux longs cous « méridionaux » dans des couches archéologiques confirmées pour les premier et deuxième quarts du 1^{er} s. av. J.-C. est aujourd'hui assurée³⁰. En tenant compte de ces données stratigraphiques, le Dicomon donne une fourchette chronologique allant principalement des années 90-80 jusqu'à un peu après 50 av. Ce positionnement, qui ne doit pas exclure, à notre avis, la possibilité d'un éventuel début de production à la fin du II^e av. J.-C., correspond à la période principale de mise en circulation de ce type de potins fabriqués également sur d'autres territoires de la Gaule³¹. Les potins et les bronzes à la tête janiforme, qui s'insèrent parfaitement dans les séries « dérivées » de cette production, furent plus certainement émis au cours de la 2^e partie de cet espace chronologique.

D'usage moins courant dans le midi de la Gaule³², il est désormais confirmé que des potins furent principalement produits sur ce territoire autour de la 1^{re} partie du I^{er} s. av. J.-C. Majoritairement dotés, au revers, d'un quadrupède « au long cou » présent sur une série des Séquanes, ces potins se distinguent par une évolution stylistique et des couplages avec des motifs empruntés principalement à l'iconographie des potins de la Celtique. Au sein de cet ensemble, on distingue quelques monnaies avec, à l'avant, une tête janiforme qui reprend le motif « à la tête de Janus » des as républicains romains. Mettant en avant une dégradation stylistique rapide du motif et une alternance des revers typiques de ces groupes de monnaies coulées, il est intéressant de constater l'existence, parmi eux, de quelques rares spécimens frappés qui s'alignent globalement sur les mêmes spécificités. Ces dernières, au volume très limité, montrent toute la complexité des monnayages du midi gaulois, après la conquête de cet espace par les Romains qui n'imposeront, dans un premier temps, aucune contrainte aux ethnies « locales » concernant ce type d'activité. Les

³⁰ Le Dicomon, p. 203, signale dans ce cadre les sites de La Cloche, Saint-Pierre-lès-Martigues, Ambrussum, Nages, Beaucaire et Lattes.

³¹ D'autres potins « au long cou » (DT 3391, vol. III, p. 113, pl. XIX), à la typologie proche, circulent également dans le Centre de la France (pays arverne principalement). Voir sur ce thème : Guichard et *alii* 1993, qui signalent que ces monnaies pourraient remonter au début de la période de La Tène D 1 (vers 130/120 av.).

³² Sur les usages des potins, voir Gruel 1995, p. 138-140.

frappes vont alors rapidement se multiplier et se distinguer peu à peu du monnayage jusqu'alors largement dominant de la Marseille grecque. Ce changement va peu à peu se constater au travers des nouvelles influences iconographiques, techniques et métrologiques que l'on note désormais sur les séries monétaires des diverses ethnies qui occupent la basse vallée du Rhône et la Provence. Avec les potins « au long cou » méridionaux, la technique de la monnaie coulée, propre au monde gaulois, se répand dans le midi méditerranéen. Nos quelques monnaies frappées, qui conservent la même iconographie, soulignent le caractère désormais « hétéroclite » de la production monétaire pour cette époque.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIGER M. (1966) Monnaies antiques du site de Nages (Gard), *Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XXIX^e congrès*, Montpellier, p. 90.
- CHEVILLON J.-A. (1995) Un bronze inédit à la tête janiforme attribuable à la Basse vallée du Rhône, *Languedoc Numismatique*, n° 41, p. 4-5.
- DELESTRÉE L.-P., TACHE M. (2007) *Nouvel atlas des monnaies gauloises, III, La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Éditions Commios, Saint-Germain-en-Laye.
- DEPEYROT G. (2002) *Le numéraire celtique, II, La Gaule des monnaies à la croix*, éd. Monéta, Wetteren.
- FEUGÈRE M., PY M. (2011) *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Éditions Monique Mergoïl et Bibliothèque nationale de France.
- GENTRIC G. (1981) *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^e - I^{er} siècle av. J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse)*, A.R.A.L.O., cahier n° 9, Caveirac.
- GRUEL K. (1995) Les potins gaulois que cachent-ils ? *Gallia*, tome 52, p. 137-141.
- GUICHARD V., PION P., MALACHER F., COLLIS J. (1993) À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C., *RAC*, 32, 193, p. 25-55.
- LAROZAS Ch. (2000) *Les monnaies de potin du sud-est de la Gaule*, Maison Florange, Paris.
- MAUREL G. (2016) *Corpus des monnaies de Marseille, Provence, Languedoc oriental, Vallée du Rhône (525-20 av. J.-C.)*, Éditions Monnaies d'Antan, 2016.
- NICK M. (2000) *Die keltischen Münzen von typ « Sequaner potin*, *Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschich des Ersten jahrausends*, 2, Leidorf.

Article received: 04/10/2017

Article accepted: 01/05/2018